

FORMATION SSIAP 1 : SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES 1ER DEGRÉ



#FORMATION

Le SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) est une formation diplômante obligatoire en France pour pouvoir exercer la fonction d'agent des services de sécurité incendie. Le SSIAP 1 a pour principales missions d'assurer la prévention et la sécurité en cas d'incendie. C'est un acteur clé de la sécurité dans les établissements. Il exerce principalement dans les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur qui doivent respecter des réglementations en matière de sécurité incendie très contraignantes.

La formation de SSIAP 1 permet aux personnels permanents des services de sécurité incendie des ERP et IGH de répondre à l'exigence réglementaire de conformité entre qualification et exercice de l'activité. La formation est encadrée par la loi et les programmes sont conçus afin d'apporter au candidat des bases solides en matière de prévention et de sécurité. L'examen final est lui commun à tous les instituts de formation.



La formation SSIAP de degré 1 permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes. Le diplôme SSIAP 1 donne accès à la formation SSIAP de degré 2 relative au Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH ;
- Sensibiliser les employés ;
- Intervenir face à un début d'incendie ;
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours ;
- Entretenir les moyens de secours ;
- Exploiter un PC de sécurité incendie.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Formateurs certifiés et hautement qualifiés

DURÉE :

- 10 jours (67 heures hors examen)

PRÉREQUIS :

- Etre titulaire du PSE1, PSC1 ou SST en cours de validité (Arrêté modifié du 02 mai 2005)
- Aptitude médicale (Certificat médical de moins de trois mois)

EN FIN DE FORMATION :

Remise :

- du diplôme SSIAP1 d'une validité de trois ans
- D'une clé USB incluant un mémo



INEPS

Institut National d'Expertise
en Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis
contact@ineps.fr
www.ineps.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- Notions théoriques sur la réglementation en vigueur ;
- Le feu et ses conséquences ;
- Principes généraux sur la Sécurité Incendie ;
- Les Installations Techniques et matériels relatifs à la sécurité incendie ;
- Le Rôle et les missions des agents de sécurité Incendie ;
- Module sur le rôle du Sauveteur Secouriste du travail ;
- Mise en application des acquis (visites applicatives et mises en situation d'intervention) ;
- Evaluation :
 - Épreuve écrite : QCM,
 - Épreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres (15 minutes).



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques en alternance avec des mises en situation
- Visites applicatives
- Documents de synthèse remis au stagiaire
- Salle de sécurité équipée (panneau SSL pédagogique, bac à feu écologique, clapet de désenfumage...)
- Salle informatique équipée en bureautique
- Etudes de cas et jeux de rôles

POURQUOI CHOISIR L'INEPS ?

- Des prestations adaptées à tout type d'entreprise dans un cadre hors norme
- Un centre de formation innovant et immersif (matériel et décors du monde du cinéma)
- Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée
- Une expertise reconnue et récompensée
- Une offre de formation en inter et intra sur l'ensemble du territoire

INEPS

Institut National d'Expertise
en Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis
contact@ineps.fr
www.ineps.fr